

une couleur plus poétique que politique, mais qui démontre chez ses auteurs une grande familiarité avec les noms de la tribune et de la littérature française.

“Français.—Les amis de l’Irlande se sont réunis dans cette grande cité, pour encourager de leurs acclamations, pour aider du tribut des économies de leur labeur, les efforts faits par les patriotes irlandais pour le rappel de l’Union. Cette Union (mot dérisoire) fut obtenue par une corruption impudiquement avouée. Il fut protesté contre elle, avant son accomplissement, par chaque honnête homme d’Irlande. Elle a été maintenue depuis le jour de sa monstrueuse naissance, jusqu’à l’heure actuelle de son existence impie, par la force brutale seulement. Dans une occasion aussi solennelle, l’espoir de la foule ici assemblée se porte naturellement vers le peuple héroïque que l’histoire a toujours présenté au monde, depuis le jour où un Français affranchit le tombeau du Christ de la domination sarazine, jusqu’au jour mémorable où une armée française replaça la Grèce au sein des nations chrétiennes, comme l’allié prédestiné de tous les peuples opprimés. Le but mêlé de ce grand assemblage d’Américains libres,—qui est de séparer ceux que Dieu n’avait pas unis—ne pouvait manquer de raviver en eux, en même temps que les sentiments de la plus vive reconnaissance, tous les souvenirs, toutes les fraternités, qui, dans les annales de leur révolution, associeront à jamais à leurs propres triomphes les haut-faits de la valeur française.

“ Ce fut la sympathie du peuple français qui donna la France pour alliée à l’Amérique, bien longtemps avant que son gouvernement eût reconnu l’indépendance des colonies insurgées. Mais, de plus profondes sympathies, nous le croyons, animent la génération actuelle de France, que celles qui, il y a 70 ans, rendirent leurs ancêtres les alliés des Américains ; car les fils jouissent aujourd’hui, grâce à leur courage, d’une liberté que leurs pères proclamaient, seulement dans la générosité de leurs vœux, le plus précieux don du Créateur.

“ Les amis de l’Irlande, réunis ici, ne demandent pas pour la nation irlandaise, ce que demanda Franklin au nom de ses concitoyens, l’appui des armées et des flottes de la France, ils ne sollicitent pas la munificence secourable de ses trésors. Non ! offrant au monde étonné le spectacle inouï de huit millions d’hommes qui ont la conscience de leur droit et de leur force, l’Irlande aime encore à espérer qu’elle obtiendra le redressement de ses griefs par la seule puissance de la justice, par l’entrainement de l’opinion publique, à une époque où l’intelligence s’est enfin élevée au-dessus de la matière.

“ Ce n’est pas assez pourtant, nous le pensons, que les Irlandais aient affirmé, presque unanimement, la légitimité de leurs prétentions à être gouvernés seulement par des lois émanant de leurs propres représentants. Nous sommes auxiliés de voir aussi l’opinion des nations les plus éclairées donner un nouveau poids à l’opinion de l’Irlande. Nous savons, quoiqu’on puisse dire l’orgueil britannique, que la voix de la France porte avec elle une autorité morale à laquelle on ne peut pas toujours résister,—comme s’il était dans les destinées de la Grande Nation d’influencer incessamment les destinées de l’humanité, soit par la sagesse de ses philosophes, soit par la valeur disciplinée de ses soldats.

“ C’est sous la profonde impression de cette haute mission, confiée à la France par la Providence, que les amis de l’Irlande, fraternisant maintenant avec les Français, les invitent à user de tous les moyens légitimes capables de faire jaillir le sentiment public de leur pays, pour proclamer leurs sympathies à la cause de l’Irlande, dans leur langue universelle,—dans cette langue rendue immortelle par la garde qui lui a été confiée de tant de chefs-d’œuvre de l’esprit humain. Peu importent les fragiles barrières que le despotisme peut opposer à la propagation des idées qu’elle révèle sur ce sujet ou sur d’autres, soit politiques, soit scientifiques. Elles n’en transversent pas moins le monde,—quelques fois comme la brise d’été qui n’agite l’air que pour le punir ; d’autres fois aussi, comme la tempête qui renverse tout ce qui lui résiste. Puissance invisible ! effets indéniables !

“ *Français,—en vous parlant en faveur de l’Irlande, nous invoquons le souvenir d’une alliance, vieille de plusieurs siècles, entre la Gaule et l’Île-Verte. Nous évoquons le souvenir des champs de bataille où les Berwick, les Lally, les Sarsfield, les Dillon, les Kilmaine, les Elliot et les Macdonald, ont mêlé leur sang au sang de vos guerriers, partout où ont flotté le blanc orfisblame et le drapeau tricolore. Nous appelons vos sympathies sur les maux de leurs descendants, en rappelant à votre mémoire les joyeuses acclamations avec lesquelles les Irlandais, soit dans leur patrie, soit dans l’exil, ont applaudi à vos triomphes,—la profonde douleur qu’ils ont manifestée aux jours de vos revers.*

“ La généreuse compassion que vous avez ressentie pour la Grèce, celle que, tous les ans, vos représentants expriment pour la brave Pologne, nous vous la demandons aujourd’hui pour l’Irlande ; pour l’Irlande, plus opprimée que la Grèce, et accablée de souffrances plus injustes encore que celles de l’héroïque Pologne ! Nous ne pouvons nous adresser individuellement à chaque Français, illustré par les armes, par les sciences, par l’éloquence, par la poésie, par les arts ; nous n’appellerons que quelques-uns des noms que la renommée a rendus célèbres, même pour nous, ouvriers et fermiers ignorants. Nous implorons Chateaubriand d’embrasser la cause d’un peuple qui respire l’esprit vrai, le génie du christianisme ; nous supplions Lamartine de s’inspirer de l’Irlande dans une de ces Méditations dictées par les anges ; nous en appelons à Victor Hugo pour qu’il éveille en faveur d’Erin martyre, d’Erin belle et sans tache comme son Esmeralda, comme elle, aussi, torturée par une tyrannie sans remords, par une intolérance implacable, cette pitie-

profonde qu’il a si souvent émue au récit de douleurs imaginaires. Nous demandons à Béranger qu’il chante encore (son silence est une calamité publique quand la liberté pleure !), qu’il chante, non pas un de ces lais joyeux qui, aux jours de sa jeunesse, réjouissaient la France ; mais une de ces hymnes de deuil qu’il chantait lorsque Napoléon tomba trahi par la fortune, lorsque gémit une nation généreuse sous le tourbillon des envahisseurs étrangers.

“ Et Arago ! qu’il détourne ses yeux des régions célestes où tout ce que l’on voit est ordre et harmonie, pour contempler un moment un coin du globe que la nature s’était plue à parer ; mais qui a été rendu hideux par la misère dont l’homme a écrasé ses habitants.

“ Nous supplions les grands historiens et chroniqueurs de France, Thiers, Michelet, Thierry, Villemain, Mignet, Barante, Pierre Roux, Thibodeaux, de raconter les souffrances de l’Irlande dans des annales impérissables. Sans distinction de secte, ni de parti, nous demandons à Berryer, Dupin, Thiers, Lamartine, Mollé, Tascher, Burrol, Elchingen, Cormenin, Tocquerelle, Beaumont, Lalinde, Mouquin, Garnier Pagès, Dufaure, bien plus, à Soult et à Guizot aussi, aux ministres d’un roi fait par le peuple, d’être les avocats de l’Irlande à cette tribune où la sagesse des hommes d’état, l’éloquence des orateurs, ont si souvent ravivé le souvenir des temps les plus glorieux de Rome et de Grèce.

A. DAVEZAC.
Signé : JOHN MC KEON. } Comité.
JOHN T. WYMER.

Après la lecture de ce document, il a été poussé neuf *cheers*, ou acclamations, en l’honneur de la France, dans le cœur de laquelle ces marques de sympathie ne sauraient manquer de trouver de l’écho.

N’étaient le choix des noms et les amphigouriques éloges et invocations, nous serions de l’avis de notre confrère le *Courrier*.

Extrait du Courier des Etats-Unis.

—La loi des sucre a été votée par la chambre des députés, mais le projet du gouvernement a été écarté. A ce projet, qui demandait l’interdiction légale de la fabrique de sucre indigène, moyennant une indemnité de quarante millions, la chambre a substitué celui de M. Passy, qui a pour but de ramener progressivement les deux industries, indigène et coloniale, à l’égalité d’impôts. Comme le sucre de betteraves n’a vécu jusqu’à présent qu’à l’aide de priviléges dont il demandait l’accroissement, il semblerait devoir en résulter que la nouvelle loi est pour lui un arrêt de mort, sans indemnité. Ainsi le disent les fabricants qui poussent les hauts cris. Mais ce qui pourra sauver en partie le sucre de betteraves, c’est le temps qui lui est laissé pour se préparer à soutenir la concurrence, c’est surtout la facilité avec laquelle il a étudié jusqu’à présent et éludera encore les lois fiscales. Du reste, la prévue égalité qui décrète le projet de loi conserve encore des faveurs immenses. En effet, pour que toutes choses fussent sérieusement égales entre le sucre colonial et le sucre indigène, il faudrait que ce dernier fût soumis à une syntaxe équivalente aux frais de transport, d’assurances, de commission, etc., qu’est obligé de payer son concurrent auquel on ne permet pas d’aller chercher des acheteurs autre part qu’en France, c’est à dire à deux mille lieues du centre de sa production, tandis que le sucre de betteraves, né dans la métropole, n’a aucune de ces dépenses à encourrir.

Nous avons d’Afrique des nouvelles glorieuses, glorieuses pour l’armée et pour l’un de nos princes. Une expédition commandée par le duc d’Aumale s’est emparée d’une partie de la famille d’Abd-el-Kader. Cette razia importante a été marquée de faits d’armes brillants. On lira avec plaisir le bulletin dans lequel le jeune prince rend compte de ce beau fait d’armes avec une modestie qui en relève l’éclat. Les Journaux de Paris ont été unanimes dans leurs éloges, et l’un d’eux fait le rapprochement suivant :

“ Un prince de ma race n’a jamais reculé ! ” Ces paroles, prononcées par M. le duc d’Aumale, le 16 mai 1843, au moment où il a commandé la charge de sa cavalerie contre la smala d’Abd-el-Kader, ont donné lieu à un rapprochement historique assez curieux.

Il y a deux cents ans, presque jour pour jour, le 19 mai 1643, le jeune prince qui allait être le grand Condé, livrait la bataille de Rocroi. Le duc d’Enghien avait alors un an de plus que M. le duc d’Aumale. Malgré l’avis de ses généraux, il engage le combat contre un ennemi très supérieur en nombre et se jette de sa personne au plus fort de la mêlée. C’est ainsi que, le 16 mai dernier, le jeune commandant de la province de Tittery, se trouvant à trente-cinq lieues de tout secours, au milieu des déserts de l’Afrique, se précipite, à la tête d’une poignée de braves, contre les cinq mille combattants fanatisés du camp de Taguin, renouvelant ainsi l’exemple héroïque de la 8^e demi-brigade, à laquelle le général Bonaparte donna cette devise glorieuse : *Un contre dix !*

Nous avons d’Espagne des nouvelles graves. Des incidents qui sont racontés avec détail dans notre correspondance ont amené un changement de ministère et une nouvelle dissolution des cortés. Le cabinet espagnol se trouve composé comme suit, par cette brusque révolution ministérielle : MM. Gomez Becerra, président du conseil, et ministre de la justice ; Mendizabal, ministre des finances ; général Hoyos, de la guerre ; Gomez de la Serna, de l’intérieur ; Ferrer des affaires étrangères ; et Cuetos, de la marine.

La presse espagnole et presque toute la presse européenne voient dans la lutte qui s’est élevée entre le régent et la dernière chambre des symptômes